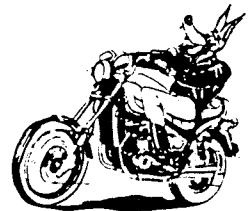
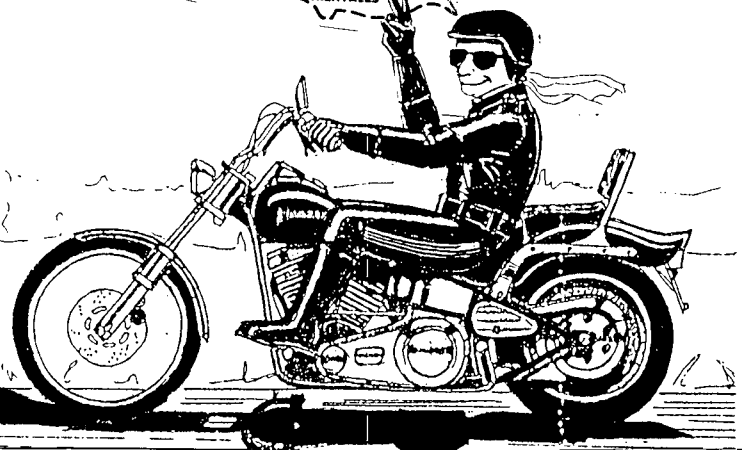
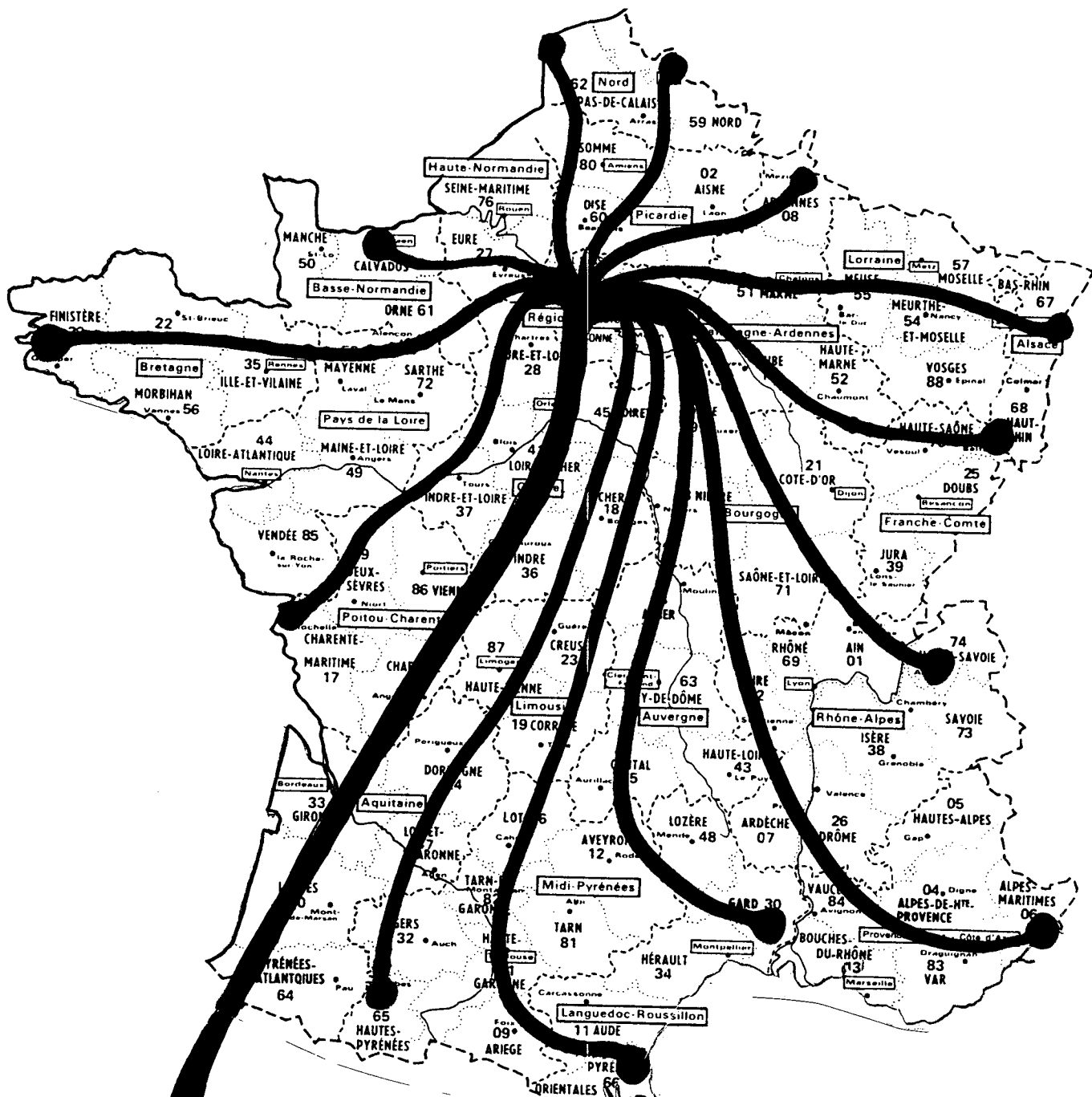


MOTOLOUFFOC



N 30

MOTO-LOUP

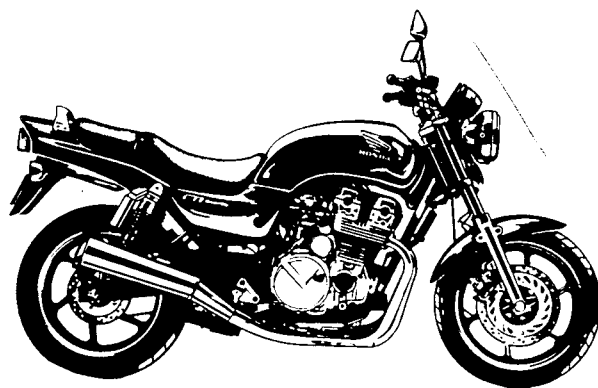
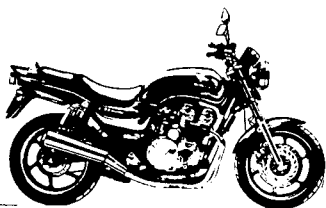
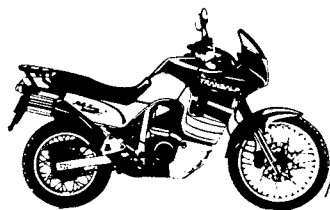
HONDA Come ride with us.

POISSY MOTOS SPORTS

Concessionnaire

4 bis avenue Maurice Berteaux
78300 POISSY
☎ 39.65.05.62

Sarl au capital de 21 000 F - RC Versailles 70 B 153



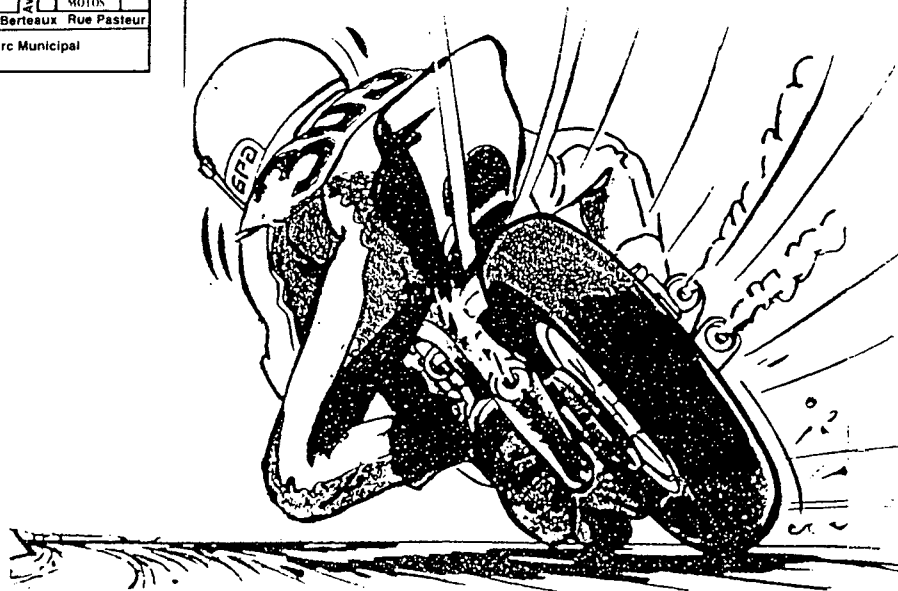
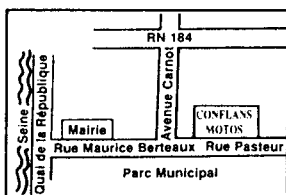
YAMAHA

CONFLANS MOTOS

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

15, Rue Pasteur
78700 CONFLANS-
SAINTE - HONORINE

☎ 39 19 28 25
FAX. 39 19 45 47



I FOURNITURES

La photocopieuse: Hélas elle n'a pas tenu le choc lors du deuxième tirage de MOTOLOUFFOC. Alain s'est proposé pour y regarder de plus près.

Le micro: Martial qui pour le moment travaille à mi-temps devrait apporter le matériel "SOFT" qui devrait régler le problème d'impression aléatoire.

La trousse de dépanage: Le kit tubeless est arrivé, il ne manque plus que des boîtes type "TUPPEWARE" d'un format un peu plus gros qu'un jeu de cartes pour conditionner le matériel dans la trousse. La trousse de secours : Cyrille aurait une combine pour constituer cette trousse.

II LES BALADES

Suite aux adhérents qui se sont égarés lors des dernières balades. Nous vous rappelons que vous devez emmener le road-book qui vous a été donné ainsi qu'une carte de la région où va se dérouler la balade. Nous demandons aux organisateurs de fournir de nouveau un road-book aux étourdis au départ d'une balade. De plus nous leur demandons d'indiquer clairement le point de chute ainsi que le N° de téléphone de celui-ci.

III BAPTEMES "MOTO"

Suite à l'accident de Marc, plusieurs points ont été précisés en vue d'améliorer le déroulement de cette activité sachant que celle-ci n'a pas été remise en cause. L'insuffisance de casque ne permet d'assurer correctement les baptêmes au moment de l'affluence. Certaines motos étant plus sollicitées que d'autres, nous conseillons vivement à leur pilote de s'imposer des repos. Georges nous fournira un modèle de décharge que signeront les futurs passagers. Une autorisation parentale sera systématiquement demandée lorsqu'il s'agira de passager mineur. Nous demanderons également une autorisation préfectorale pour pratiquer cette activité. Le montant de la participation qui a été demandée le 15 Mai sera versée à l'Association charitable les "Restos du coeur". Les baptêmes motos se dérouleront maintenant dans le cadre d'une tombola avec gros à la clé.

IV PROTECTION ROUTIERE

Possibilité de pratiquer cette activité par l'intermédiaire de M.FLEURY vice-président de l'Amicale des motards d'OSNY, il s'agit bien entendu de courses cyclistes.

V JUMELAGE

Nous avons reçu un courrier du MCC DOVER où il s'avère que nos amis anglais sont plutôt prudents et n'ont pas répondu d'une façon favorable à nos propositions. De ce fait nous sommes obligés d'accepter une rencontre soit lors d'un de leur week-end camping en Angleterre ou lors de leur participation à un rallye à BRUGGES en Belgique. Si cela ne pouvait se faire à ces moments-là, nous leur avons proposé tout simplement de se rencontrer à CALAIS ou à BOULOGNE.

VI BAL DE LA MOTO 1993

La répartition des salles de la Place Romagné se déroulera le 14 Juin 1993 à 20H45 à la Salle des Mariages à CONFLANS.

VII SUPERMOTARD

Rien à signaler.

VIII ASSURANCES

Quatre réponses à nos appels d'offre, la S.M.A.C.L. de NIORT beaucoup trop chère, à choisir U.A.P. (A.GOULVAIN) ou Groupe AZUR (Cabinet LENNE) ou AXA ASSURANCES (ACHERES).

IX BOURSE D'ECHANGE ET MARCHE DE LA PIECE D'OCCASION

La Mairie et la M.J.C. sont favorables au projet un courrier leur sera adressé l'un pour nos besoins, l'autre pour le terrain. Il nous reste à chercher des fonds pour la publicité.

X ENDURANCE MOB

Projet de terrain en cours : TRIEL (Claudine) , HERBLAY (Dominique), MONTIGNY (Patrick).

XI PIN'S

Fin du premier semestre avec 40 pin's vendus sur 100.

XII RELATION MOTOCLUB-CONCESSIONNAIRES

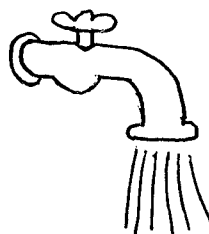
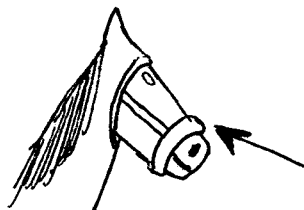
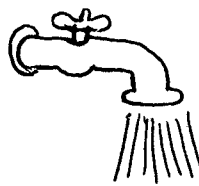
Un récapitulatif des transactions qui ont eu lieu avec HONDA POISSY et CONFLANS MOTOS a été transmis aux adhérents.

XIII LE SILVER WING

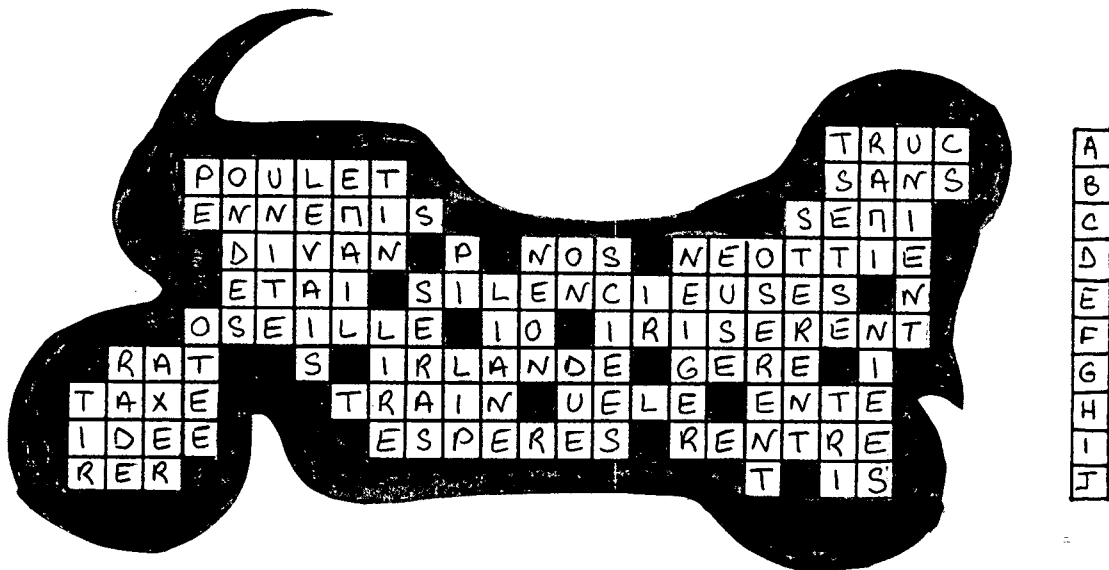
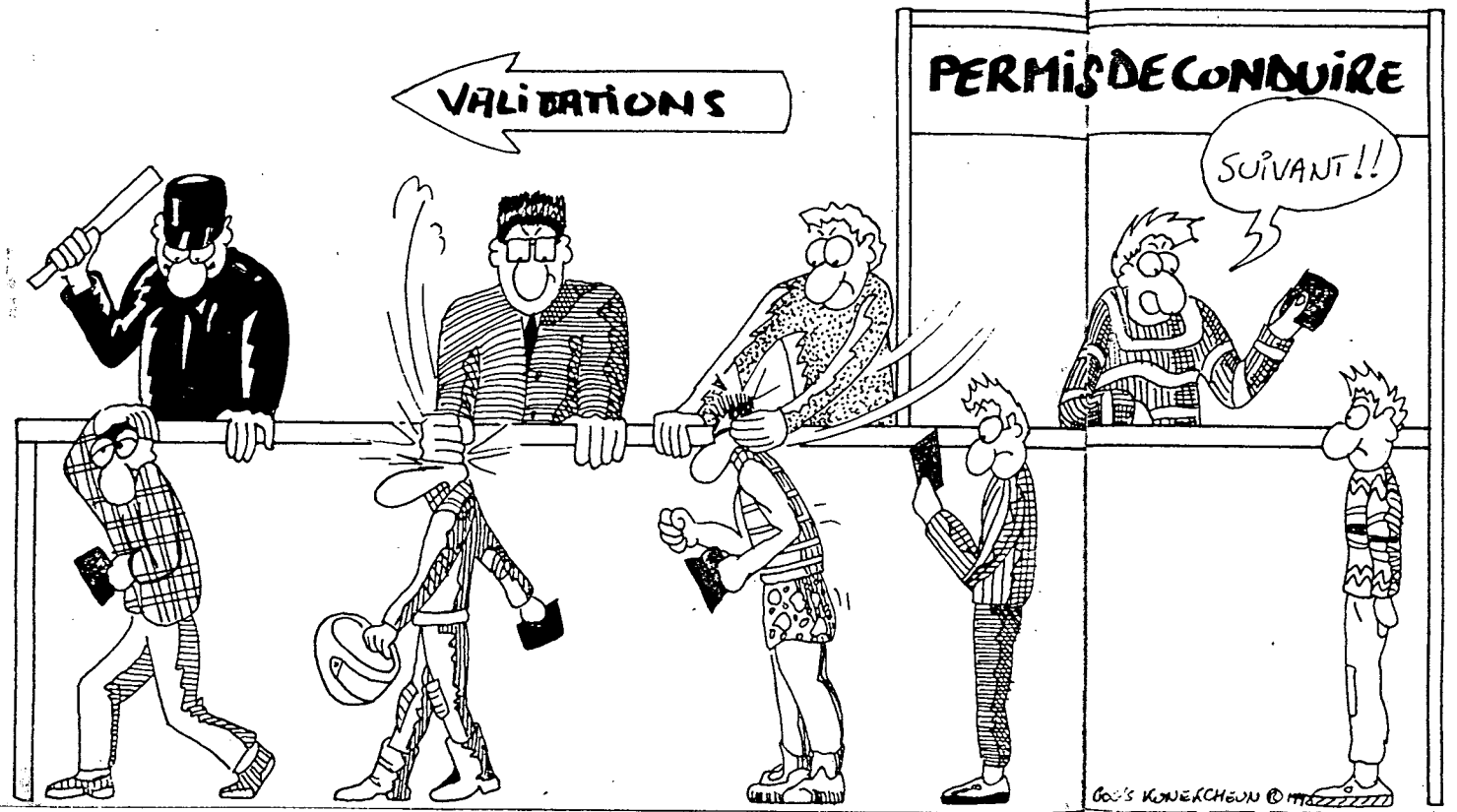
Cela avance surement.

XIV DIVERS

Par l'intermédiaire de Pierre HUVELIN et Alain LECOMTE vous pourrez faire développer vos photos auprès du laboratoire L.N.C. Le club mettra à leur disposition un fond de roulement de 500F. Les prix pratiqués sont les suivants: Dévelop. nég. 7,50F - Tirage papier en 10x15 1,80 la photo - Pel. kodak GOLD 24p. 29,00 36p. 36,00. Ils se tiennent à votre disposition pour plus d'information. On cherche une salle pour la fête de Décembre, nous vous rappelons que celle de 92 n'avait pu avoir lieu faute de local. En vue d'une présentation du gymkana aux services de la préfecture, Georges va planifier les obstacles en vue d'une certaine homologation.



DISTRIBUTION DE POINTS



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

LA BECANE A REMONTER LE TEMPS

En 72, le trophée du Million a MAGNY COURS, c'est un million de Francs attribué au vainqueur de la course. Elle n'existe plus en 1993, cherchez l'erreur ?

Barry SHEENE pointe son nez en remportant le championnat du monde des 125.

Les circuits naturels commencent à être interdits comme RIMINI en ITALIE ou boudés par les pilotes du Continental Circus comme le TT de l'Ile de Man. Celui-ci a tué 99 pilotes en 62 années d'existence.

Le 22 Octobre 1972, l'Association Sports Motocyclistes de MAGNY-COURS et le motocyclette club de France organisent le premier Prix de PARIS international de vitesse sur un circuit tracé au cœur des Halles de RUNGIS. Ceci provoque le démenagement des rassemblements du Vendredi soir de la Bastille sur RUNGIS. 14 motards perdront la vie dont la dernière Carole donnera son nom au circuit situé au nord de PARIS.

La non reconnaissance des rassemblements libres par la F.F.M. provoque la création de nombreux clubs pirates au niveau du tourisme.

Pour finir cette année-là, les 18ème éléphants meurent avec l'envahissement des voitures et des commerçants.

MAI 1973 - MONZA - La 350 cc de Walter VILLA perd de l'huile dans la grande courbe mais n'est pas arrêtée par les commissaires. Arrive les 500 cc, Renzo PASOLINI tombe et se tue en heurtant les rails de sécurité, pendant ce temps sa moto décapite Jarno SAARINEN et fauche 14 autres concurrents dont MORTIMER, KNEUBUHLER, KANAYA PALOMO et VILLA. Depuis la sécurité a été particulièrement renforcée sur tous les circuits.

13 Mai 1973, premier tour de France motocycliste organisé par la F.F.M., l'Equipe, TOTAL et RTL.

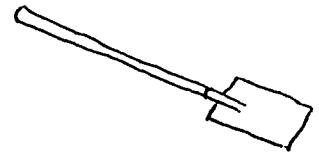
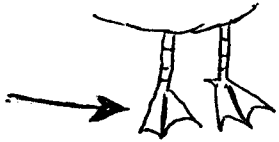
En 1972, les chamois passent de VAL D'ISERE à PRA LOUP.

Côté club l'UM SOISSONS et le CO PONTILIEU qui existent encore font leur apparition.

Après trois numéros, cette rubrique va prendre un peu de repos en vue de collecter d'autres informations qui comme celles-ci, j'espère vous intéresseront.

Jean Luc

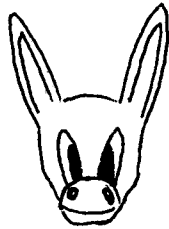
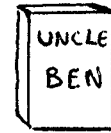
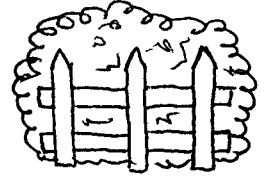




A



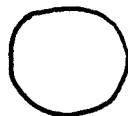
B



i



U



Permis à points : L'ESPOIR FAIT VIVRE

Les premières batailles décevantes:

Les premières oppositions au permis à points ont fait long feu. Que ce soient les routiers contre lesquels le gouvernement socialiste n'a pas n'a pas hésité à envoyer la troupe et même les chars ou les associations Auto défense et les motards en colère, notamment, les comités contre le permis à points dont celui présidé par Jean-Pierre Beltoise et maître de Caumont ou les médias, dont notamment Moto journal et auto plus, rien n'y a fait: Le pouvoir est resté inflexible. Il n'a accordé que quelques aménagements relevant plus du toilettage que de la réforme.

Cela n'aurait t'il pas influencé une certaine sanction, exprimer lors des dernières élections législatives ?

La cause est entendue, notamment depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 23 octobre dernier, mais n'y a t'il plus rien à faire contre le permis à points ?

Heureusement, la réalité est tout autre. Même si le combat actuel se prête peu à la médiatisation, il existe, de fait, de nombreuses raisons d'espérer.

Un certain nombre de tribunaux se son prononcés sur la légalité. Les plus nombreux l'ont contestée. Aucun n'a clairement pris partie pour la légalité de ce texte. Mais il est vrai aussi que certains ont refusé de se pencher sur le problème, se retranchant derrière son caractère administratif pour ne pas statuer.

Le Conseil d'Etat s'est très rapidement et très opportunément prononcé en faveur de la légalité du décret d'application du permis à points, le sauvant in extremis de la jurisprudence.

Pour "arroser" cela et désamorcer le mécontentement qui s'était fait jour durant l'été dernier, le gouvernement, sur les conseils de la commission Rocher, a accouché d'une réformette, toilettant le texte initial sans en remettre en cause les grandes orientations.

Enfin, et c'est bien le plus important, outre les tribunaux, de nombreux commentateurs (professeurs de droit, magistrats, avocats, etc.....) ont mis en lumière les nombreux vices, pour certains rédhibitoires, dont souffre l'actuel permis à points. Des actions juridiques ont été intentées, qui sont actuellement encore en cours.

Ainsi ce que la rue n'a pu obtenir, le droit le permettra-t'il ?

Extrait du journal Auto-défence
Elvice

CIBISTES VACHES A LAIT

Depuis le 7 janvier dernier, les postes émetteurs-récepteurs cibi sont assujettis à une nouvelle taxe de près de trois cents francs.

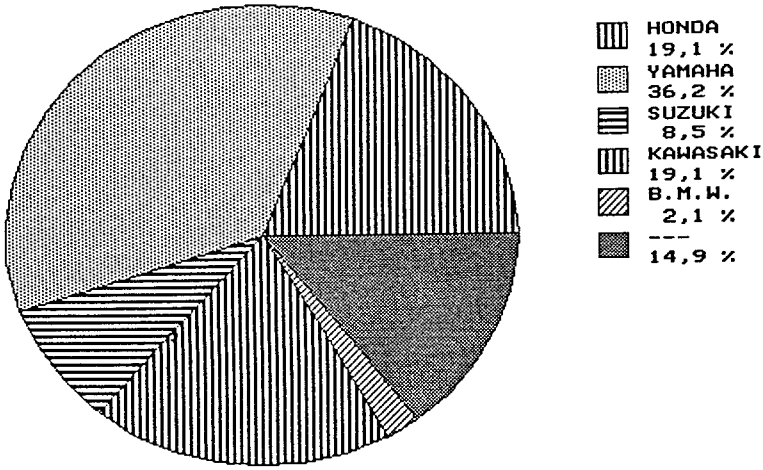
Depuis la mise en application du permis à points, les ventes de matériel cibi ont considérablement augmenté. On murmure sans pouvoir le confirmer que près de deux millions de postes se seraient échangés depuis juillet. L'Etat n'a pas loupé cette nouvelle mine à pognon. Chaque poste voit son prix hors taxes grevé de 250 francs, payables à l'achat. Sur cette taxe déjà coquette, vient donc se rajouter la classique TVA (à 18,6%). Après calcul, on arrive à 296,50 francs d'augmentation. Et pour nous, le retour de la vignette c'est pour quand ?

Le PAP bousculé

Lyon, le permis à pognon est jugé inapplicable, voire illégal. Des juristes ont en effet invoqué le fait que les peines des infractions constatées, étaient directement appliquées sans l'intervention d'un juge. Ils ont déclaré que ceci était contraire à l'application de l'article 6 du code de la citoyenneté et des droits de l'homme. A suivre... (source RTL)

La commission européenne veut étendre la limitation à 100 cv des motos aux douze membres de la CE. Pire ! Pour empêcher qu'un petit nombre de motards ne transforme leur moteur, le eurocrates emmerd... tous les autres avec un projet interdisant toutes interventions mécaniques y compris celles visant à la réfection d'un moulin. Ainsi, cylindres et culasses seraient bardés d'écrous auto-cassants. Un scandale ! Contre ce projet, la Fédération française des motards Ile-de-France (FFMC) manifeste avec la Fédération européenne des motards (FEM) lundi 14 juin à Luxembourg. Tous les motards intéressés peuvent participer en téléphonant à la FFMC au 43 38 25 59.

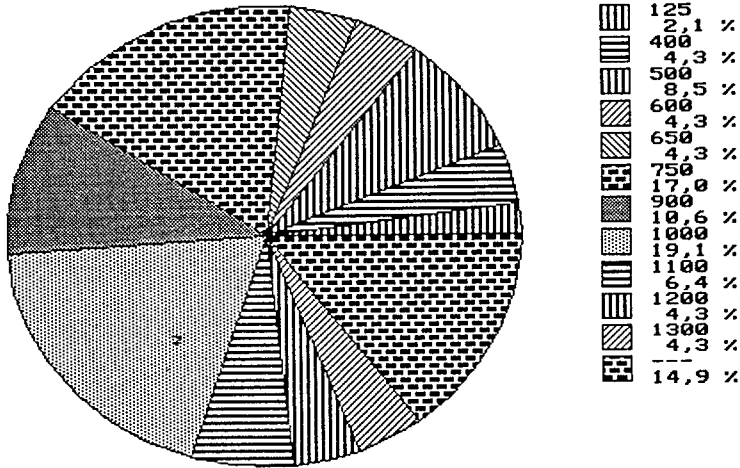
REPARTITION PAR MARQUE



JUILLET 1993

LE PARC

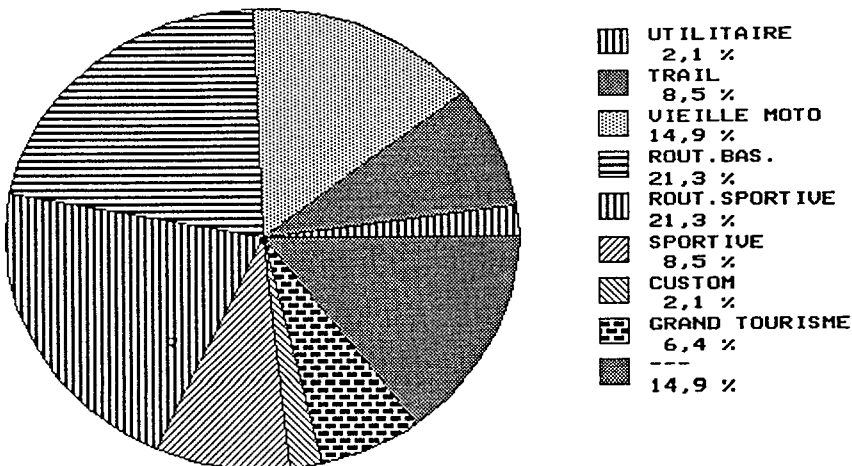
REPARTITION PAR CYLINDREE



JUILLET 1993

- 1 YAMAHA 125 SR
- 1 HONDA 450 CB S
- 1 YAMAHA 400 XS
- 1 YAMAHA 535 VIRAGO
- 1 KAWASAKI 500 KLE
- 1 KAWASAKI 500 GPZ
- 1 YAMAHA 500 XT
- 1 KAWASAKI 600 GPZR
- 1 YAMAHA 600 DIVERSION
- 1 HONDA 650 SILVER WING
- 1 HONDA 650 MTV
- 1 BMW K75
- 1 KAWASAKI 750 GPX
- 1 KAWASAKI 750 ZEPHYR
- 1 SUZUKI 750 GSXF
- 1 SUZUKI 750 GSXR
- 2 YAMAHA 750 SUPER TENERE
- 1 YAMAHA 750 FZ
- 1 HONDA 900 CBR RR
- 4 YAMAHA 900 XJ
- 5 HONDA 1000 CBR
- 1 KAWASAKI 1000 GTR
- 2 KAWASAKI 1000 TOMCAT
- 1 YAMAHA 1000 FZR
- 1 SUZUKI 1100 GSXG
- 1 SUZUKI 1100 GSXR
- 1 KAWASAKI 1100 ZZR
- 2 YAMAHA 1200 FJ
- 2 YAMAHA 1300 VENTURE

REPARTITION PAR TYPE



JUILLET 1993

POTINS

.HOUILLOT Stéphane .

47 ADHERENTS

Pour une meilleure information, branchez-vous sur le répondeur
MOTOLOUP au :

39.72.78.77

PROJET DE CALENDRIER 2EME SEMESTRE 1993

JUIN	----->
6	Sortie Surprise - Pierre LECLAIRE 1J
23 et 25	Réunion de Bureau et réunion mensuelle JUIN
JUILLET	----->
3 et 4	24 HEURES DE SPA 2J
11	AMIENS - Didier TOTH 1J
????????????????	BOULOGNE/S/MER - Alain BEAUVAIS 1J
AOUT	----->
4 et 6	Réunion de Bureau et réunion mensuelle JUILLET
14 et 15	PORCARO - Pierre LOUIS 2J
22	LA SOMME 14/18 - Jean-Luc PREVOST 1J
SEPTEMBRE	----->
1 et 3	Réunion de Bureau et réunion mensuelle AOUT
4 et 5	ANGLETERRE LE KENT - Isabelle LANG 2J
12	200 Mètres D.A. organisés par le MC CERGY
19	Protection STEPHEN ROCHE - matin
22 et 24	Réunion de Bureau et réunion mensuelle SEPTEMBRE
24 au 3	Salon de la Moto à la Porte de Versailles
26	Bourse d'échange à CONFLANS
????????????????	Endurance Mobylette
????????????????	Le Loiret 2J
OCTOBRE	----->
2 et 3	DIEPPE - Pierre LOUIS Alain BEAUVAIS 2J
16 et 17	SUPERMOTARD - JL DANTAN et JL PREVOST 2J
22	ASSEMBLEE GENERALE
????????????????	Endurance Mobylette
????????????????	Le Loiret 2J
NOVEMBRE	----->
3 et 5	Réunion de Bureau et réunion mensuelle OCTOBRE
24 et 26	Réunion de Bureau et réunion mensuelle NOVEMBRE
DECEMBRE	----->
3	Etablissement du calendrier 1994
11	FETE DU CLUB
15 et 17	Réunion de Bureau et réunion mensuelle DECEMBRE
FEVRIER	----->
26	Bal de la moto 1994

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

365 JOURS

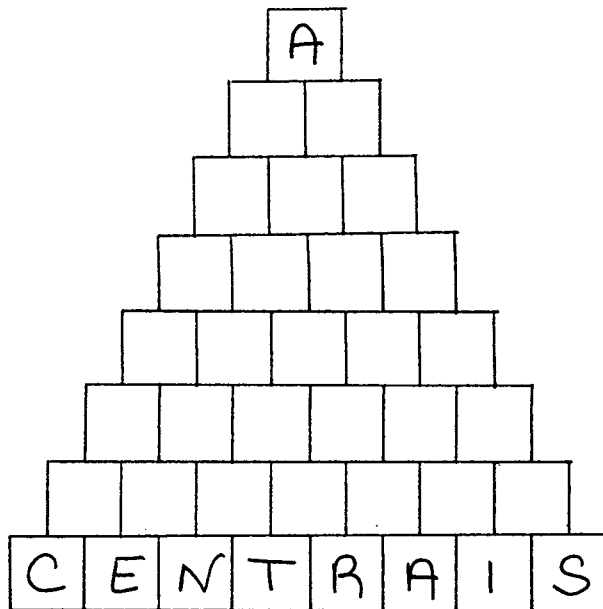
BOURRICOT

PALMIPÈDE

BOITE OSSEUSE

CINEMAS

ENDUIRAIS D'ENCRE



CONCOURS MOTOLOUP

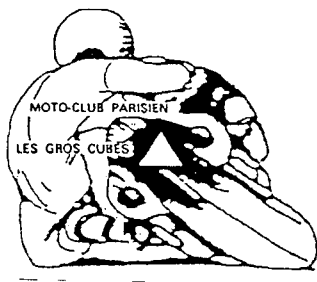
UN FOIS N'EST PAS COUTUME

Le gagnant de notre concours "**Chercher l'erreur**" est Patrick Bigant, en effet lui seul à trouvé l'énigme du MOTOLOUFFOC N° 29.

Bien entendu il fallait lire que Mr pierre Cardo n'est pas Vice-Président du Conseil Générale du val d'Oise mais Vice-Président du Conseil Générale des Yvelines.

L'heureux gagnant de notre concours est prié de venir chercher son lot "*un poster géant de Monique Bazot*"

Elvice



Le Moto Club est à ta disposition. Si tu as une bécanne, si tu aimes une bonne ambiance motarde mixte exclusivement "gaz". Rejoins-nous, notre programme "nous, nous ne roulons pas idiot" te sera adressé contre 4,20 F en timbres. Culture, bonne bouffe, histoire etc. MCP les Gros Cubes 2 rue Leroy 92110 Clichy.

Pas d'équivoque avec les motards homosexuels. JL

EAU LIVRE AIDE U PET ROND - OLIVIER DUPEYRON

DE ANE I AILE MAT YEUX - DANIEL MATHEU

FRANC QUEUE TAIT JEU RIZ - FRANCK LEGGERI

A'AIN B'EAU HAIE - ALAIN BEAUVAIS

PATTE RIZ QUEUE BECHE - PATRICK BECH

IU EAU DE VIE QUEUE RAT IU - IUDOVIC RAITU

JEAN QUEUE L'EAU DEUX MORS EAU - JEAN CLAUDE MOREAU

I FOURNITURES

La photocopieuse: Toujours en panne.

Le micro: La pile qui serait déchargée, pourrait être à l'origine du mauvais fonctionnement à l'impression. Si ce n'est pas le cas, la revente devra être envisagée.

La trousse de dépanage: Des petits bacs de congélation pourrait faire l'affaire pour conditionner les différents éléments de la trousse de dépanage.

La trousse de secours: L'affaire est dans les mains de Cyrille.

Les cartons d'archive : Eh oui, nous avons des documents à archiver.

II LES BALADES

Le principe des balades du vendredi soir est retenu, sauf les jours de réunion mensuelle ou de calendrier ou toute autre qui aurait été prévue à l'avance.

Le planning de répartition de la subvention vous a été distribué récemment. Vous êtes priés d'apporter vos remarques et suggestions.

III BAPTEMES "MOTO"

Rien à signaler.

IV PROTECTION ROUTIERE

Nous avons rencontré M.FLEURY Jacques de l'Amicale des motards d'OSNY, qui est passionné également par les courses cyclistes. Pierre LOUIS sera notre correspondant pour toutes les affaires en relation avec cette activité.

V JUMELAGE

La correspondance avec le MC DOVER est particulièrement poussive. Si il n'y a pas d'issue favorable à une simple tentative de rencontre, nous laisserons tomber le contact et en aviserons le comité de jumelage de CONFLANS.

VI BAL DE LA MOTO 1993

Pas de bal pour 1993, mais nous avons pu réserver pour 1994 en Février et plus particulièrement le 26.

Date à retenir : 26/02/1994

VII SUPERMOTARD

Nous recherchons quatre adhérents en tant que commissaire, jury ou pour aider tout simplement.

VIII ASSURANCES

Nous attendons encore la réponse de M.BONNOT, et une confirmation écrite de M.GOULVAIN. Dans tous les cas, les activités motocyclistes sont couvertes par l'assurance moto du pilote.

IX BOURSE D'ECHANGE ET MARCHE DE LA PIECE D'OCCASION

L'envoi des courriers a été fait. Nous espérons obtenir une aide financière de la part de la Mairie. Une entrevue va avoir lieu avec M.OBERLEE. Sinon il va falloir prendre son baton de pèlerin

et nous avons besoin de quelques volontaires.

X ENDURANCE MOB

Patrick BIGANT veut bien prendre en main le projet. Grace à l'entrevue avec M.FLEURY, une possibilité existe à HEROUVILLE à côté de PONTOISE.

XI PIN'S

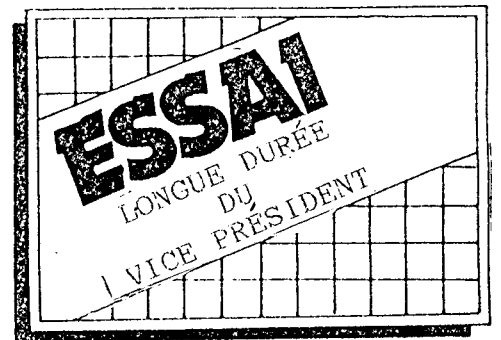
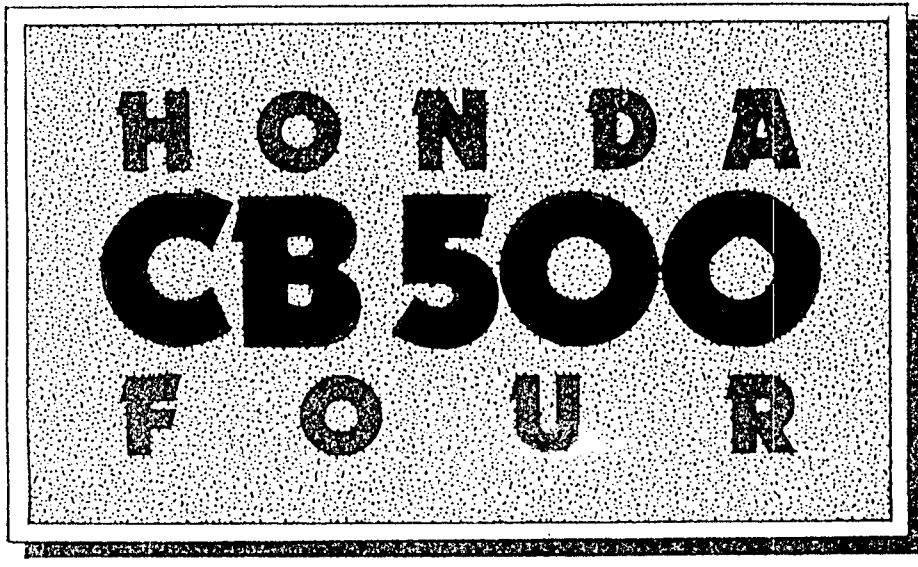
Opération 100 pin's, 44 vendus actuellement.

XII SILVER WING

L'échange standard semble la meilleure solution actuellement.

XIV FETE DE FIN D'ANNEE

Par un heureux hasard, il y a une possibilité à HEROUVILLE également.
(La source des deux possibilités est totalement différente).
Contrairement à l'habitude, un autofinancement semble envisageable.



Les 500 hondistes
sont des motards
HEUREUX

BIGANT'S BIKE STORY

Après une première saison honnête étant donné les moyens mis en oeuvre. L'achat d'une nouvelle machine avec l'appui financier d'un sponsor était absolument nécessaire pour figurer dans le haut du classement.

Quelques démarches et l'opportunité se présenta sous la forme d'une 750 KAWASAKI H2 proposée par le patron de "La Revue des Motards", cette machine était championne de France puisqu'elle avait appartenu à W.GOUGY. L'offre était alléchante mais les conditions n'étaient pas favorables puisqu'il fallait la refaire et il fallait d'entrée terminer dans les cinq premiers sous peine de ne pas pouvoir finir la saison. Cette dernière étant aléatoire puisque le passage de la 250 à la 750 n'est pas une affaire aisée, il refusait ce qui entraîna quelques mois d'inactivité.

Le championnat étant commencé, il acheta une 250 OSSA SPQ (S pour SEURAT ->importateur actuellement de CAGIVA-DUCATI, P pour PORTAL un spécialiste en préparation de partie cycles et moteur et Q pour QUEREL international d'enduro). Les caractéristiques de l'engin ? Un monocylindre deux temps de cross avec une partie cycles ultra légère et un freinage d'enfer, la roue arrière avait tendance à lever. Tout ceci donnait 90 Kgs pour 200 Km/h et une tenue de route irréprochable. Le but de la saison a consisté à engranger un maximum de points afin de prétendre à l'obtention d'une licence "INTER". Durant ce temps, le BIGANTEAM s'organisa autour d'une voiture correcte et d'une caravane avec la présence d'un mécanicien les jours de courses.

La troisième année se présenta bien avec la première course au MANS. Mais un problème de rapports de boîte inadaptés au circuit ne lui permettent que d'accrocher en deux tours la 35 et dernière position de la grille de qualification (sur 200 engagés). Le moral en a pris un coup car si il avait eu le temps de remédier à ces problèmes ?. Le lendemain, gonflé à bloc il se retrouva deuxième derrière Alain TERRAS (futur pilote inter en championnat du monde) qui carracolait loin devant et qui était donc inattaquable. Voulant assurer, il leva le pied ce qui entraîna une perte de concentration qui se termina par une chute à LA CHAPELLE avec tonneau à un tour de la fin. Le résultat de tout ceci fut une clavicule cassée, un moteur très fatigué et une moto pliée. Pendant les essais lors de la deuxième manche à MONTLHERY, la cruelle vérité s'imposa. La machine rafistolée était inutilisable tant au point de vue moteur que partie cycles. Cette mésaventure n'étant pas prévue au budget, Patrick fut contraint d'arrêter la compétition et ses rêves s'envolèrent.

Laissons la parole à Patrick:

"Cette expérience de la course m'aura appris beaucoup de choses tant au niveau du pilotage que de la prudence. Les saisons de compétition m'ont permis de me faire plaisir et de comprendre que la route n'est pas un circuit. Ceux qui veulent réellement prendre plaisir à piloter doivent le faire en site fermé. Maintenant, j'ai l'impression de me trainer sur la route et si l'envie me reprend je ferai cette démarche. Rassurez-vous la passion de la course me dévore encore et quelques idées de course d'endurance me trotte dans la tête, mais c'est l'avenir qui le dira - P.BIGANT "

Jean Luc

motoloup



bros

présente

**MOTO-PUCCE
FOIRE DE LA PIÈCES MOTO
26 SEPTEMBRE 1993**

Bal de la **S**ainte **G**amelles

Le 26 Février 1994

Organisé par **M**otoloup

Sur Réservation au 39.78.94.18 ou 39.7427.11

Tenue correcte exigé

21h, Salle des fêtes de Conflans St Honorine, Place Romagné

M U I U L L U U F

UNE PERMANENCE EST ASSUREE TOUS LES VENDREDIS SOIRS A PARTIR DE 21 H 00 A LA MAISON DES JEUNES DE CONFLANS-ST-HONORINE OU LA MUNICIPALITE MET A NOTRE DIPOSITION UN LOCAL DEPUIS LE 23/08/91.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:
ADRESSE POSTALE : MAIRIE DE CONFLANS-ST-HONORINE - 78700
TELEPHONE : 39.74.27.11

